

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 2023-248

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2024, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION DES SERVICES 2024**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement en contactant la Municipalité au 450 225-1000 durant les heures habituelles de bureau, ou en consultant le site Internet (www.st-etienne-de-beauharnois.qc.ca).

DONNÉ à Saint-Étienne-de-Beauharnois, ce 22^e jour de janvier 2024.




Manon Darche
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Manon Darche, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 22 janvier 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 janvier 2024.



Manon Darche
Greffière-trésorière adjointe